



Aux parents des élèves de 1-8H de Mont-Noble
Juin 2024

Madame, Monsieur,
Chers parents,

L'organisation de la prochaine année scolaire étant finalisée, je vous présente en annexe, les informations nécessaires à vos organisations personnelles. Certaines de ces informations ont déjà été portées à votre connaissance.

Pour tous les degrés, les horaires habituels seront observés dès le premier jour de classe.

Vous trouverez également :

- Horaires et jours de classe de votre enfant
- Enseignants à charge des classes
- Charte des transports
- Information relative au matériel scolaire (gratuité de l'école)
- Méthode d'intervention lors de situations de harcèlement
- Projet pour une rentrée scolaire solidaire

Il est à noter qu'un agenda scolaire contenant le règlement de nos écoles de l'EPVH sera distribué à chaque élève à la rentrée scolaire. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le parcourir avec votre enfant.

Les horaires de bus vous seront communiqués par un tout ménage communal, ils seront également déposés sur le site internet de l'EPVH, site qui vous fournira également des informations complémentaires dont le plan de scolarité. www.ecoles-herens.ch.

En cette fin d'année scolaire, nous vous informons du départ de notre Inspecteur Jean-Claude Aymon, nommé dans un arrondissement voisin. Mme Véronique Laterza nous accompagnera dans sa fonction d'Inspectrice scolaire. Monsieur Gilles Carron quant à lui, remplacera Mme Laurence Lonfat, conseillère pédagogique qui fait valoir son droit à la retraite.



VAL D'HÉRENS
ÉCOLES PRIMAIRES
SOURCE D'ÉNERGIES

A toutes ces personnes qui nous ont accompagnés nous leur présentons nos chaleureux remerciements et notre gratitude. Nous leur souhaitons une belle suite dans leurs nouvelles fonctions.

Je vous informe également que les entités crèche-UAPE et école sont des structures totalement distinctes. Ainsi, lors de l'absence d'un enfant pour des raisons de maladie, de sorties ou autre, il reste de la responsabilité de chaque parent d'en informer qui de droit. Les informations ne sont pas transférées d'un service à l'autre. Les UAPE reçoivent uniquement l'information générale des sorties pour des raisons de logistique des repas.

Tout en vous souhaitant un été des plus ressourçant, je vous adresse, Madame, Monsieur, chers parents et chers enfants, mes cordiales salutations.

ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL D'HERENS

La Directrice

Monique Pralong

Copies commission scolaire de Mont-Noble
 enseignantes de Mont-Noble
 crèche UAPE

Horaires scolaires EPVH 2024-2025



Nax horaire de classe

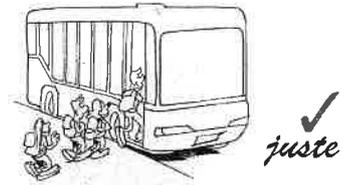
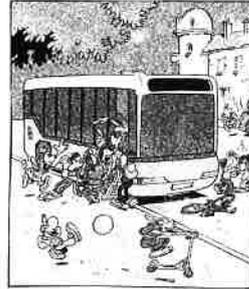
degrés	matin			après-midi				2024-2025
1H	08h10-11h00 mardi et jeudi 08h10-11h30 lundi et vendredi selon tableau ci-dessous			13h20-15h55 mardi et jeudi selon tableau ci-dessous			Aline Charpy	
2H	08h10-11h00 mardi et jeudi 08h10-11h30 lundi et vendredi selon tableau ci-dessous			13h20-15h55 mardi et jeudi selon tableau ci-dessous				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi			
	1-2H	1-2H	congé	1-2H	1-2H			
	congé	1-2H		1-2H	congé			
3-4H	08h10-11h30 3H mercredi matin congé 4H jeudi matin congé			13h20-15h55 congé mercredi après-midi			Floriane Vernay Thelma Kölbl	
5-6H	08h10-11h30			13h20-15h55 congé mercredi après-midi			Anne Dayer Thelma Kölbl	
7-8H	08h10-11h30			13h20-15h55 congé mercredi après-midi			Manon Rey Aline Charpy	
appui							Nadia Constantin	
ACM							Fabienne Lathion	

Tous les élèves sont attendus devant le bâtiment scolaire à l'heure d'arrivée des bus scolaires, à 8h05 et à 13h10.
 En dehors des horaires mentionnés, les élèves sont placés sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Charte pour le transport scolaire (Agenda de l'élève)

En attendant le car

- Je ne traverse pas la route, je ne cours pas et ne me déplace pas à proximité du car avant que ce dernier ne soit totalement arrêté
- Je rentre calmement dans le bus, sans bousculer mes camarades, il y a toujours de la place pour tout le monde
- Je suis poli et je salue le chauffeur



✓
juste

Dans le car

- Je pose mes sacs à mes pieds sans les jeter à travers le bus, de façon à laisser le siège à côté de moi libre
- Je respecte son camarade, qu'il soit plus grand ou plus petit que moi
- Je n'hurle pas et ne mets pas de musique forte dans le car
- Je reste assis et me lève uniquement lorsque le car est totalement arrêté
- Si le car est muni de ceintures, j'ai l'obligation de m'attacher
- Je respecte le matériel et ne mets pas mes pieds sur les sièges, je ne jette pas de déchets par terre

En sortant du car

- Je sors du bus calmement sans courir et sans pousser mes camarades, je prends toutes mes affaires et salue le chauffeur
- J'attends que le car parte ou que le chauffeur me fasse signe avant de traverser la route



✓
juste

Je m'engage, par ma signature, à respecter cette charte :

.....

Matériel scolaire

Les communes de l'EPVH mettent à disposition de leurs élèves le matériel scolaire nécessaire. Celui-ci reste propriété de l'école. Nous vous rendons attentifs au fait que le matériel perdu ou abîmé sera remplacé aux frais des parents.

Le matériel personnel à la charge des parents :

- un sac d'école
- une trousse
- des doublures et étiquettes pour les livres
- un tablier ou une chemise à manches longues pour les cours ACM
- des pantoufles (talons fermés pour les petits)
- un sac de sport
- des chaussures de sport avec semelles *no marking* ou des ballerines (1-2H)
- des habits pour les activités sportives d'intérieur et d'extérieur
- des articles de soin personnels et d'hygiène (mouchoirs,...)

A la rentrée, les enseignants complètent le matériel de votre enfant, selon les besoins de différents degrés scolaires. Une liste du matériel donné à votre enfant vous est distribuée en début d'année scolaire. Nous vous remercions de contrôler le matériel et d'y noter le nom de votre enfant (ainsi que sur les livres et cahiers).

Ce document est intégré dans l'agenda qui sera fourni à votre enfant en début d'année scolaire. Il vous sera demandé d'attester, par votre signature, que votre enfant a reçu le matériel mentionné sur la liste.



Messagers de la Paix Partagée

**Aux parents des élèves de l'école primaire de Nax
Juin 2024**

« **Méthode de préoccupation partagée** » pour intervenir lors de situations de harcèlement-intimidation entre élèves :

Les écoles primaires du Val d'Hérens se soucient depuis de nombreuses années du bien-être des élèves et de la promotion d'un climat d'établissement serein, propice à un apprentissage de qualité.

Comme les autres établissements du canton, notre école peut toutefois être le théâtre de situations de harcèlement-intimidation qui se manifestent par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur un/une élève.

Afin de pouvoir répondre efficacement et rapidement, une équipe de professionnels a été spécialement formée pour intervenir. Cette équipe de l'école de Nax se nomme **Messagers de la Paix Partagée** et se présente comme telle aux élèves du centre.

La méthode choisie est bienveillante et non-blâmante et consiste à rencontrer plusieurs fois tout élève pouvant aider à améliorer la situation.

Ces échanges sont reconduits jusqu'à ce que la dynamique inappropriée du groupe ait pris fin.

Votre enfant pourrait être amené à participer à un de ces entretiens. Ces derniers ne débouchent sur aucune sanction et n'ont pas de conséquence sur le cursus des élèves. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, ils ne sont annoncés ni aux élèves ni à vous-même. Toutefois, et quand la situation le nécessite, un retour est donné aux parents.

Dans certaines situations graves, d'autres mesures peuvent être décidées par la Direction des écoles.

Convaincus de l'efficacité de cette méthode, nous vous prions d'agrée, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations les meilleures.

L'équipe des Messagers de la Paix Partagée

La directrice

Aux parents et aux élèves des classes 5-6-7-8H de Mont-Noble



La Direction des Ecoles, approchée par l'équipe paroissiale de votre village, a montré son intérêt dans le cadre d'un projet de solidarité ! Une solidarité à VIVRE ENSEMBLE dans notre école au profit d'enfants moins favorisés !

En effet, notre établissement scolaire vivra en début d'année scolaire prochaine, une animation rassemblant les élèves de 5, 6, 7, 8H, à l'initiative d'une équipe de la paroisse catholique, intitulée « **A VOS SACS D'ECOLE !** »

La Direction y voit une heureuse initiative favorisant chez les enfants une manière de vivre qui allie :

- la bienveillance de chacun et chacune auprès des siens et dans l'établissement scolaire,
- la responsabilité mutuelle pour le matériel mis entre ses mains,
- l'intérêt et le respect pour les besoins des enfants extérieurs à notre pays.

L'animation comprendra des temps de réflexion sur l'école ailleurs, à travers des extraits de film, de discussions, d'activités collectives, de chants,....

Pour mener à bien ce projet, si vous deviez changer le matériel scolaire personnel (sac d'école, trousse) de votre enfant, nous vous invitons de ne pas vous en débarrasser trop vite.

Il peut encore servir, surtout si vous pensez à le remettre en bon état : offrir un sac d'école propre, une trousse complète, ...

En temps voulu, l'école invitera votre enfant à prendre ce matériel à l'école. Il servira au lancement solennel « A VOS SACS D'ECOLE », action de solidarité et de sensibilisation au « bien vivre ensemble ».

En remerciant vivement la paroisse et ses animatrices d'associer notre école à cet élan de solidarité, je vous présente, chers parents, chers élèves, mes remerciements anticipés pour votre participation. Nous nous assurons de voir briller des étoiles dans les yeux des enfants qui pourront en bénéficier.

Juillet 2024

La directrice des écoles
Monique Pralong

L'équipe de la paroisse d'Evolène
Etienne Catzefflis
Christelle Donnet
Anita Fauchère-Quinodoz